



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2021-4-15

Préfecture PÉRIGORD-LIMOUSIN
024-242400752-20210705-2021_4_15-55
Recu le 07/07/2021
Publié le 07/07/2021
Département de la DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
23/06/2021

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 32
Pouvoirs : 4

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle, FAUCHER Danielle, COTTA Solange (suppléante de Philippe BRUN)

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, THOMAS Michel, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, PRIVAT Pascal, SEDAN Francis, CHIPEAUX Raphaël, SAERENS Grégory, GRANET Jean-Claude (suppléant de Dominique MARCETEAU), REBEYROL Guillaume (suppléant de Thérèse CHASSAIN)

Absents et excusés et procurations : KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DOBBELS Michel (absent a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), COMBEAU Bertrand (absent a donné pouvoir à Françoise DECARPENTRIE), BOSREDON COURNIL Sylvie (absente a donné pouvoir à Jean-François BOST), MEYNIER Patrick (absent a donné pouvoir à Michel AUGEIX) BRUN Philippe (absent remplacé par sa suppléante Solange COTTA), CHASSAIN Thérèse (absente remplacé par son suppléant Guillaume REBEYROL), MARCETEAU Dominique (absente remplacée par son suppléant Jean-Claude GRANET),

Mme Muriel MAGNE est désignée secrétaire de séance

Décisions modificatives

DM – budget annexe bâtiments

Concernant les taxes foncières sur les logements (St Pierre de Frugie, Chalais et St Paul la Roche) et la TEOM sur les logements (St Pierre de Frugie, Chalais), il n'y avait pas de prévision budgétaire sur le BP2021 pour le remboursement de ces taxes aux Communes.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE la décision modificative suivante :**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 07 juillet 2021
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20210705-2021_4_15-DE
Reçu le 07/07/2021
Publié le 07/07/2021

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-63512 : Taxes foncières	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7552 : Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budge	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €
Total Général		4 000.00 €		4 000.00 €

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 07 juillet 2021
Le Président,

Michel AUGEIX

